

Ville du Pré Saint-Gervais

Demande de carte de stationnement

(une demande doit être faite pour chaque véhicule)

Je souhaite obtenir une carte de stationnement

- résident
 commerçant ou professionnel de santé

Ma demande

- première demande
 renouvellement (fin de validité)
 changement de véhicule - N° d'immatriculation de l'ancien

Mes coordonnées

Nom

Prénom

Adresse

N° et rue

Etage et n° d'appartement

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse e-mail

Mon véhicule

Numéro d'immatriculation

Pièces à joindre obligatoirement (photocopies)

- Carte grise du véhicule** à votre nom propre et à l'adresse de votre domicile
 - > Véhicule de société : attestation de l'employeur certifiant que vous êtes le conducteur et que le véhicule est utilisé à titre personnel
 - > Véhicule d'un parent : attestation d'assurance du propriétaire du véhicule mentionnant que vous êtes le conducteur
- Taxe d'habitation** (ou avis de non-imposition, bail de location, quittance de loyer ou titre de propriété)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture de gaz, électricité ou téléphone)

Pour les commerçants du Pré Saint-Gervais > Extrait Kbis de la CCI (un seul forfait délivré par commerce)

Pour les personnels de santé > Inscription à l'ordre de la profession et/ou numéro ADELI

Dossier complet à envoyer ou déposer au Service ASVP - Stationnement de la Mairie

Venir

Mar : 13h30-19h, mer : 13h30-17h15, jeu et ven : 8h30-11h45 / 89 rue André Joineau
Bus 170 - arrêt "Mairie du Pré Saint-Gervais"
Tél. 01 49 42 48 77

Envoyer

Service ASVP-Stationnement
Hôtel de Ville
84bis rue André Joineau - BP 104
93 311 Le Pré Saint-Gervais Cedex

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et m'engage à porter à la connaissance de la commune du Pré Saint-Gervais toute modification de ma situation, soit changement de résidence en dehors de la zone résident, soit changement de véhicule.

Date et signature